

Pierre de SAVOIE, comte de SAVOIE,
seigneur de Saint-Georges-d'Espéranche
et son maître d'œuvre

MAITRE JACQUES de SAINT-GEORGES

I^{re} PARTIE

Le début de la carrière d'un maître d'œuvre au XIII^e siècle.

Il subsiste dans le nord du Pays de Galles, toute une série de châteaux forts du treizième siècle, presque intacts : Flint, Rhuddlan, Harley, Beaumaris... Ils répondent tous à une conception stratégique. Les uns sont entourés de grands ouvrages défensifs, les autres, comme Conyay et Caernavon, sont ceinturés d'une ville fortifiée capable de soutenir la comparaison avec Aigues-Mortes ou Carcassonne.

Ces châteaux constituent un ensemble des plus caractéristiques de l'architecture médiévale militaire et comptent parmi les monuments les plus importants du patrimoine national anglais (1).

L'intérêt, pour nous, de ces groupes architecturaux élevés sous le règne d'Edouard I^{er} Plantagenet (1272-1307) réside dans le fait que leur constructeur est connu avec certitude et qu'il est, chose curieuse, vraisemblablement originaire de notre pays Viennois.

Dès le début du xx^e siècle, tous les auteurs anglais traitant de la question, ont parlé de maître Jacques, maître d'œuvre au Pays de Galles, « magister operacionum in Wallia », et tout récemment, A.-J. Taylor, inspecteur des monuments historiques de cette province, a précisé l'identité de ce personnage, à l'aide de documents contemporains : contrats de travail, livres de comptes des cours de Londres et de Turin.

D'après les conclusions de cet archéologue aussi érudit que consciencieux, maître Jacques tirerait son nom, et probablement son origine, de Saint-Georges-d'Espéranche, chef-lieu du bailliage en Viennois des comtes de Savoie pour lesquels il avait exécuté ses premiers ouvrages militaires (2).

Saint-Georges était une simple paroisse rurale au mandement de Septème en 1251, quand Pierre de Savoie songea à y faire élever un puissant château fort entouré d'une ville neuve fortifiée de remparts et de fossés.

C'est un bien curieux personnage que ce Pierre de Savoie, qui est à l'origine de la « ville » de Saint-Georges. Ce n'est pas sans raison que ses sujets l'ont surnommé le Petit Charlemagne.

(1) A.-J. Taylor : « *Master James of St-Georges* » dans « *The english historical review* », octobre 1950, p. 350 et suivantes.

(2) Nous avons eu le plaisir de recevoir M. A.-J. Taylor venu en « pèlerin » visiter St-Georges-d'Espéranche et les vestiges des châteaux bâtis en Viennois, par le comte Philippe de Savoie.

Ce cadet de famille a une trentaine d'années en 1235, lorsque sa sœur Béatrix marie sa fille Eléonore de Provence au roi d'Angleterre Henri III ; Pierre accompagne sa nièce, assiste à ses noces à Canterbury et à son couronnement à Westminster. Le roi, charmé de la prestance de cet oncle venu de la lointaine Savoie, insiste pour le garder auprès de lui, l'emmène à sa suite dans ses guerres, l'admet à son conseil et se trouve si bien de ses avis judicieux qu'il le comble de richesses, le nomme comte de Richmond, gouverneur de Douvres et lui octroie les bénéfices de plusieurs comtés. A Londres même, il lui fait présent d'un magnifique palais qui donna le nom de Savoy au quartier où il s'éleva le long de la Tamise.

Tant de faveurs pour un « étranger » risquaient de susciter des jalousies. Pierre, conscient de la malveillance des barons anglais, songea à s'assurer des bases d'avenir plus sûres qu'en Grande-Bretagne ; il les trouva en particulier en Helvétie, dans ce pays de Vaud, près du château de Chillon, grand donjon fortifié que viennent battre les flots du Léman, où chaque année il aimait venir se reposer lors de son séjour en Angleterre (3).

L'or anglais, que lui avait donné le roi, va lui servir à augmenter le nombre de ses vassaux, et agrandir son domaine féodal tout en entretenant une petite armée composée en partie de mercenaires tirés de Grande-Bretagne.

Vers 1250, sa fortune territoriale était déjà grande en Suisse romande quand il tourna ses regards vers le pays viennois, où une « discorde » opposait la puissante famille des seigneurs de la Tour à son frère Philippe, l'« élu de Lyon », et à Guillaume, seigneur de Beauvoir : ce dernier était venu mettre le siège devant son propre château de Fallavier qu'il avait vendu quelques années auparavant (1242) à Hugues de la Tour, évêque de Clermont.

Une démonstration militaire, on disait à cette époque une « cavalcade », faite à Bourgoin et à La Tour-du-Pin (apud Bergoyne et apud Turrim), eut vite fait de rappeler à la réalité Albert de la Tour, père et fils. (Février 1250) (4).

Des arbitres intervinrent : en septembre 1250, à Vienne, les barons de la Tour signèrent deux traités, l'un rédigé en latin avec Philippe de Savoie, l'autre écrit en dialecte vulgaire avec Pierre de Savoie.

On lit dans ce dernier contrat, spécimen de la langue parlée à l'époque : « Messire Perron de Savoye doit tenir en sa main le chastel de Bergoing ensemble les " apendises ", trois années et plus... aussi longtemps que les seigneurs de la Tour n'auront pas " amendé " les dommages et les dépenses qu'il a faites à l'occasion de cette " discorde " ».

Quant au « chastel » de Fallavier « li sir de la Tor lo deit baller à monseignor Perron de Savoye » qui rendra ses deniers à Hugues de la Tour.

Pour le « chastel » de Saint-Jean-de-Bournay, « messir Perron de Savoye doit ouïr les paroles de Monseignor Willemo de Belver et les Monseignors Albers de la Tor et les paroles d'autres gens qui droit i claiment... » (5).

(3) Fernand Hayward : « *Histoire de la Maison de Savoie* », p. 73.

(4) Chambéry. — Archives de Turin. Inv. 135, paquet 14, pièce no 2.

(5) Valbonnais : « *Histoire du Dauphiné* », I, p. 187.

Guillaume de Beauvoir était un seigneur de haut lignage, mais en partie ruiné par les guerres féodales et les frais qu'avaient entraînés pour lui sa participation aux Croisades (6). Il avait été contraint d'engager plusieurs châteaux : Saint-Jean-de-Bournay, Fallavier, Septème.

Grâce à « l'aide, aux conseils et puissants moyens financiers » de Monseigneur Perron de Savoie, le seigneur Guillaume put conserver Saint-Jean-de-Bournay et récupérer Fallavier qu'il hommagea aussitôt à son protecteur (30 août 1250) (7).

Pierre de Savoie était arrivé en Viennois, non seulement avec une escorte militaire, mais les mains pleines d'or anglais : dès le début de cette guerre féodale, en décembre 1249, il avait versé 500 livres viennoises à Guillaume de Beauvoir, et celui-ci lui avait cédé en contre-partie le château et la terre de Septème dans laquelle le village de Saint-Georges était compris (8).

Pour compléter cette acquisition, en janvier 1251, la guerre étant achevée, il acheta un important domaine voisin : la Grange de Péranche, exploitée par les frères de Bonnevaux aussi dépourvus d'argent que Guillaume de Beauvoir : Avec la permission de Jean, archevêque de Vienne et de Boniface, abbé de Clairvaux, Guigues, abbé de Bonnevaux, « pour délivrer son monastère du fardeau des dettes qui l'écrasait » vendit la Grange de Péranche avec toutes ses dépendances et Pierre de Savoie remit à l'abbé 15.000 sols et 20 livres viennoises et lui promit dix sols de ce cens annuel. (9).

Cette vaste exploitation cistercienne comprenait non seulement la vallée du ruisseau de la Péranche où se voient encore les ruines d'un vieux moulin (10) mais s'étendait jusqu'à Comberousse et Diémoz. C'était le complément naturel de la terre de Saint-Georges où il rêvait de bâtir une place forte.

Trop préoccupé par ses possessions helvétiques, Pierre abandonna ce soin à son frère Philippe que le pape Innocent IV dès le début du Concile de Lyon (1245) avait choisi comme administrateur temporel de l'église de cette ville (11) bien que n'ayant pas la prêtrise.

Philippe, l'« élu de Lyon », se mit aussitôt en devoir de faire construire à Saint-Georges une ville close de murailles, de douves et de fossés et flanquée d'un imposant château, fortifié selon l'art militaire de l'époque.

Pour attirer artisans et commerçants dans sa « ville neuve », il octroya aux « bourgeois de Saint-Georges » une charte de liberté calquée sur le modèle des Franchises de la ville de Lyon et quelques années plus tard, pour favoriser les marchands de sa bonne ville, il accorda l'exemption des péages placés sous sa

(6) A. Chagny. — Septème — Lyon 1940, p. 29.

(7) Wurstemberger. — Berne 1858 — Peter der Zweite, T. IV, n° 256

(8) Arch. de l'Isère. Gd. Inv. Viennois.

(9) Arch. de l'Isère. B. 3.604. Parchemin original.

(10) cf. : Le film documentaire en couleurs de M. Vireton : *Saint-Georges, mon village*.

(11) On était alors en pleine lutte du Sacerdoce et de l'Empire et l'on craignait à Lyon une irruption armée de l'Empereur Frédéric II, cf. J. Calmette : *Le Reich Allemand au Moyen Âge* 1951, p. 293.

Philippe, de belle stature et très versé dans le métier des armes, « était comme le prince de l'armée papale et le garant de la paix pendant la durée du Concile de Lyon » (1245-51). Chronique de Mathieu, Paris.

juridiction, à tous les habitants de Saint-Georges-d'Espéranche (12). Tandis que les remparts de villes anciennes étaient réparés aux frais des habitants (droit de vingtain) les murailles des villes neuves étaient élevées au compte du seigneur fondateur.

Un parchemin de 1256, qualifie Philippe de Savoie de seigneur de la ville neuve de Saint-Georges ; les travaux d'architecture de ce bourg fortifié étaient sans doute achevés à cette date. Quant au château forteresse, symbole de la seigneurie, il fut vraisemblablement terminé quelques années plus tard. Dans un acte de mars 1263, l'« élu de Lyon » porte le titre de « Seigneur de Septème et de Saint-Georges », ses deux châteaux voisins (13).

**

Pendant que s'élevait la place forte de Saint-Georges qui deviendra le chef-lieu du baillage en Viennois des comtes de Savoie, Pierre, le Petit Charlemagne, déployait une activité militaire et diplomatique intense un peu partout : en Flandre, en Italie, en Suisse romande.

L'Helvétie était sans contredit sa terre d'élection : il y avait sur le lac de Neuchâtel une place forte à laquelle il attachait beaucoup d'importance : c'était Yverdon. Pierre acheta à Aymon de Montfaucon, sire d'Orbe, tous les droits réguliers que celui-ci avait sur la ville (1259-1260) et aussitôt il entreprit d'y bâtir une « ville neuve » ceinturant une forteresse féodale, comme à Saint-Georges.

Or, c'est à l'occasion de la construction du château d'Yverdon que l'on trouve la première mention de maître Jacques. Il avait manifestement quitté Saint-Georges pour travailler dans cette ville sous la direction de son père, maître Jean le maçon.

Les archives de Turin ont conservé les comptes de l'intendant des travaux de Pierre de Savoie.

Ce document évocateur des modes de salaire d'un maître maçon au moyen âge, fait mémoire des sommes versées à l'occasion des travaux exécutés à Yverdon : « 26 livres, 8 sols pour acquitter maître Jean le maçon (cimentarius) depuis le jour où il a quitté sa maison pour venir à Yverdon ; à savoir depuis le 1^{er} mai 1261 jusqu'au 5 mars 1262, dimanche de Quinquagésime, il recevait 12 sous par semaine ».

« 26 livres 2 sols délivrés, pendant le même laps de temps, à maître Jacques son fils qui recevait 10 sols et 6 deniers par semaine ».

« 155 sols pour leurs voyages, chaussures, vêtements de travail en toile (pannis lineis), durant la même période, à raison de 15 sols d'indemnité par mois ».

« 125 sols pour les « médecines » du même maître Jacques pendant le temps de sa fièvre » (14).

« 26 livres 8 sols au cours la même période pour le traitement de Pierre Mainier intendant des travaux du seigneur Pierre, pour lui, ses deux chevaux et un sien valet : son salaire étant le même que celui de maître Jean » (15).

(12) Arch. de l'Isère, B. 3.952.

(13) Arch. de l'Isère, B. 3.604 et 3.606.

(14) La « Sécurité Sociale » n'était pas inconnue au moyen âge : maître Jacques recevait son salaire intégral pendant le temps de sa maladie et ses « frais médicaux » étaient soldés par l'intendant des travaux.

(15) Texte latin publié par M. A. Taylor : d'après Chiaudano *La Finanza Sabaudia* au XIII^e siècle..., Torino 1933-38.

**

En 1263, par la mort prématurée du jeune comte Boniface, le seigneur Pierre, à soixante ans, devint brusquement le comte Pierre II de Savoie.

L'organisation de ses nouveaux états ne lui fit pas négliger pour autant ses constructions antérieures. Vers 1265, maître Jean le maçon a vraisemblablement quitté Yverdon où les travaux sont poursuivis sous la direction de maître Jacques son fils.

Il est question dans les comptes financiers de la cour de Savoie « du paiement de maître Jacques le maçon pour l'année 1267 et pour l'année écoulée... ».

A partir de cette date, la santé de Pierre II est de plus en plus chancelante ; il ne quitte plus guère sa chère demeure de Chillon sur le Léman.

Comme les hommes dont l'existence a été bien remplie, il aimait, dit-on, à se remémorer le passé. On raconte « qu'un gentilhomme troubadour, de Ferrato, qui chantait ses exploits, l'accompagnait toujours dans ses promenades sur le lac aux flots azurés ». Protecteur des arts, il n'avait pas oublié les mérites de son architecte maçon de Saint-Georges.

« Maître Jacques recevait du seigneur Comte, à titre de fief (in feudo), à Yverdon, 10 livres de viennois (viannesium) toutes les années ».

M. A. Taylor fait remarquer à ce propos que cette pension féodale annuelle lui était payée en deniers de son propre pays viennois et non pas en argent de Lausanne ou en monnaie de Suze.

Pierre de Savoie, le Petit Charlemagne, mourut en 1268 à Pierre-Châtel sur le Rhône, au retour d'un voyage en Italie : il laissait le souvenir d'un grand prince.

Militaire et diplomate de talent, grand constructeur de forteresses, Pierre de Savoie fut également un innovateur par les réformes de structure de son comté féodal. Dès son arrivée au pouvoir, son premier soin fut de diviser ses états de Savoie en provinces : à la tête de chacune d'elles, il plaça un bailli, tandis que dans chaque « castrum » de son domaine, il nommait un châtelain, fonctionnaire amovible à la fois capitaine militaire et juge subalterne.

Dans la province du Viennois, pour siège de son bailliage savoyard, il avait fait choix de Saint-Georges-d'Espéranche, cette « ville neuve », patrie de maître Jacques, où il avait sans doute exécuté ses premiers travaux sous la direction de maître Jean le maçon, son père.

A ce propos, M. A. Taylor fait remarquer que dans les textes de la Garderobe anglaise, Maître Jacques est presque partout appelé maître Jacques de Saint-Georges (de Sancto-Georgio) alors que dans les documents de Savoie, il est simplement désigné sous le nom de maître Jacques. D'autres considérations semblent prouver qu'il s'agit bien du même personnage. Rien de plus naturel, ajoute M. Taylor, que celui qui avait acquis une haute position au service des comtes de Savoie ait tiré son nom de Saint-Georges-d'Espéranche, soit qu'il y naquit, soit qu'il y exerçât son métier quand il partit pour l'Angleterre : de sa nouvelle résidence il considérait cette ville comme son « home ».

(à suivre)